

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 265

Artikel: Conseil international des infirmières : Conférence intérimaire de Genève du 27 au 30 juillet 1927

Autor: Greiner, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais réclament à ce peuple et à ces cantons une rétractation, qu'ils aient trouvé (en automne de l'année dernière) 131.017 citoyens pour les appuyer de leur signature, que le Conseil Fédéral recommande leur demande et que, dans la Commission du Conseil National qui l'a déjà examinée, il n'y ait eu que deux membres pour s'y opposer ? N'est-ce pas là un mouvement populaire impressionnant ? La cause des jeux n'offre-t-elle donc pas quelque grand principe que nous n'avons pas su découvrir, quelque idéal obscur qu'il faut comprendre, ou, simplement, quelque intérêt vital — un de ces intérêts dont certain disait en juillet 1914 : *Not kennt kein Gebot ?*

Machiavel, s'il refaisait son livre *Du Prince* à l'usage des hommes politiques suisses, noterait que, la première chose à faire pour gagner le souverain, est de produire un effet de masse. Quand, au début d'une tentative politique, on peut aligner un gros chiffre d'adhérents ou de soi-disant adhérents, on impressionne, et on amène bien des gens à se poser des questions telles que celles ci-dessus. C'est une première manche, après laquelle on voit faiblir beaucoup de ceux qui, dans les Conseils, < pensent à leurs circonscriptions > et, l'exemple nous en est donné, le Conseil Fédéral lui-même.

Vous admettez donc que ce soit un bluff. Mais vous vous étonnez qu'on puisse le produire,

Pourtant, — rappelez vos souvenirs les plus récents — il s'en produit souvent de semblables. Ce qui prouve que ce n'est pas aussi difficile que cela en a l'air.

En examinant la statistique des signatures de l'initiative, on voit que les plus gros chiffres viennent des cantons de Berne et de Lucerne. Berne, c'est l'Oberland bernois, et les kursaals d'Interlaken et de Thoune ; c'est aussi M. Michel, ancien conseiller national, qui conduit le mouvement, et qui est avocat et fort intelligent. A Lucerne, le casino, de longue date, subventionne des œuvres philanthropiques, auxquelles on a fait entendre que, si les jeux n'étaient pas rétablis, ces subventions ne pourraient être continuées.

Mais Berne et Lucerne, c'est aussi une bonne partie de la puissante corporation des hôteliers. Il n'est point difficile, en formant bloc dans un syndicat et en fréquentant au bon moment les assemblées générales, d'obtenir une majorité et de faire déclarer par cette majorité que la décision est obligatoire pour tous les membres et, en conséquence, d'obtenir une contribution financière à une campagne. En fait, les promoteurs de l'initiative ont réuni une somme très élevée.

Mais, objecterez-vous encore, les hôteliers suisses ne sont pourtant pas si nombreux. Sans doute ! Mais ils représentent des intérêts très étendus : personnel des hôtels et des kursaals, fournisseurs, actionnaires, et tous ceux qui retirent quelque profit direct ou indirect de l'industrie des étrangers. Il y a là plus de gens qu'il ne faut pour récolter abondamment des signatures, et pour faire pression, non seulement sur les autorités, mais aussi, par des journaux plus dévoués qu'indépendants, sur la population. La campagne qui s'ouvre nous réserve, je n'en doute pas, quelques intéressants symptômes de cette machination.

Il me paraît fort douteux que le peuple suisse ne résiste pas avec vigueur à une impulsion aussi factice. Il n'aime pas outre mesure les hôtes étrangers qui jettent leur argent par la fenêtre. Ils sentent bien que les hôteliers cherchent à se débarrasser sur lui, aux dépens de sa réputation, du fardeau de l'entretien des kursaals, qui devrait leur incomber exclusivement. Il n'aime ni les gens qui ne cherchent pas à se débrouiller eux-mêmes et qui réclament des faveurs de l'Etat, ni les croupiers. Il sait que la

boule, ce *nec plus ultra* du genre, immédiatement après la roulette, avec ses 180 parties à l'heure, n'est pas inoffensive du tout, et qu'elle a fait, surtout dans les centres populeux, de très nombreuses victimes. Il se fâche souvent quand on tente d'abuser de sa crédulité.

Il se rappellera que, le 20 mars 1920, il a repoussé par 345,327 voix contre 122,240 et par 21 1/2 cantons contre un demi, le contre-projet de l'Assemblée fédérale, qui ressemblait comme un frère à celui sur lequel il sera appelé à se prononcer en 1928.

Paul PICRET.

Conseil International des Infirmières

Conférence Intérimaire de Genève du 27 au 30 juillet 1927

L'idéal est plus vrai que le réel
Aime et sois d'accord.
AMIEL.

Comme siège d'un Congrès International d'Infirmières, pouvons-nous rêver d'un choix plus judicieux que celui de Genève, la ville de la Société des Nations, la vieille cité de l'indépendance, toujours si respectueuse des croyances et des opinions des autres, toujours si accueillante aux étrangers ? Pouvons-nous rêver d'une résidence plus agréable et plus calme, dans un tel cadre de beauté, d'une atmosphère plus favorable aux travaux de nos réunions ?

Le 27 juillet après-midi, la Salle Centrale, mise aimablement à notre disposition, voyait se presser une foule d'infirmières au nombre de 700, venues se faire inscrire comme participantes au Congrès — représentantes de 34 pays différents, pays voisins, tels que la France, qui à elle seule comptait 198 infirmières, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, ou parfois de contrées fort lointaines, telles que l'Albanie, la Turquie, la Chine, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Finlande, le Danemark, l'Angleterre, les Etats-Unis, le Canada, la Nouvelle Zélande, la Suède et la Norvège, l'Espagne, Java... et j'en ometts encore.

Toutes ces infirmières, ayant subi les fatigues d'un long voyage, accouraient, avides de se connaître, de mettre leurs expériences en commun, d'échanger leurs idées, de trouver ensemble des moyens de perfectionnement, des encouragements et des stimulants à mieux faire, pour augmenter la valeur d'une profession, qui tient aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les fonctions sociales réservées à la femme.

Ce spectacle ne manquait ni de dignité, ni de grandeur. Dès l'ouverture du Congrès, la Ville de Genève, par la voix autorisée du président de son Conseil Administratif, M. Jean Uhler, nous a exprimé ses souhaits de très cordiale bienvenue, renouvelés dans une charmante réception au Foyer du Théâtre. Différentes associations ont rivalisé d'empressement, pour nous accueillir et nous faire fête : je ne citerai que le Comité International de la Croix-Rouge à l'Institut international d'Etude de matériel sanitaire, et la Commission des réceptions, qui nous a offert la tasse de thé de l'hospitalité la plus gracieuse à l'hôtel des Bergues. Nous disons à tous merci du fond du cœur, sans oublier d'associer dans notre reconnaissance le Conseil International des Infirmières, présidé par la si sympathique Miss Nina Gage et dont la secrétaire, Miss Reimann, n'a cessé d'être sur la brèche durant plusieurs mois, soutenue dans ses efforts par le Comité local, et en particulier par M^{lle} Odier, dont l'activité et le dévouement sont dignes des plus grands éloges. Nous dirons encore un chaud merci aux familles genevoises qui ont eu l'attention délicate et généreuse de mettre leur appartement à la disposition d'un grand nombre de congressistes.

Puis les séances du Congrès se sont déroulées dans un bel ordre, animées d'un haut esprit de désintéressement et d'idéalisme, de discipline parfaite, avec un désir évident d'entente et de compréhension mutuelle, dans une atmosphère de sympathie et de fraternité — bien faite pour réjouir nos cœurs — les discussions portant sur des sujets techniques, toujours empreintes de la part des unes et des autres de la plus parfaite courtoisie. La séance de clôture fut présidée par M^{lle} Chaptal, la grande animatrice, l'éminente présidente de l'Association nationale des Infirmières diplômées de l'Etat français, qui a dirigé les travaux de cette dernière séance, avec la maîtrise que tout le monde lui reconnaît, déployant ses qualités de tact, de mesure et d'à-propos, qualités françaises par excellence, et s'exprimant dans plusieurs langues avec beaucoup d'aisance et un scrupuleux souci d'impartialité, en extrayant la substance de chacun des rapports.

Entre les séances de chaque jour purent prendre place des visites à des œuvres intéressantes de la ville de Genève, une délicieuse promenade sur le lac, une visite au Palais des Nations et une autre au Bureau International du Travail, où nous fut faite une conférence sur l'activité du B. I. T. et son rôle éventuel en faveur des infirmières. Des membres hautement qualifiés du B. I. T. nous ont offert leurs concours, au cas où dans certains pays les droits des infirmières pourraient être méconnus. Dans ce cas le B. I. T. se livrerait à une enquête générale sur les conditions de travail dans tous les pays, et apporterait une aide efficace aux infirmières lésées.

En manière de conclusion, nous pensons avoir fait de bonne besogne. Dire que nous avons travaillé à la paix du monde, serait peut-être une illusion — mais le rapprochement entre représentantes de tant de pays différents par la langue, les coutumes, la mentalité, a trouvé un terrain d'entente pour discuter d'une profession que toutes nous plaçons très haut. La semence jetée là germera, n'en doutons pas, et

« Je salue avec une joyeuse confiance les temps nouveaux, tous ceux qui se préparent à cette belle aurore de la Fraternité humaine dans l'égalité des hommes. »

M. GREINER.

Surveillante générale de l'Ecole de Puériculture de la Faculté de Médecine de Paris.

Le IX^e Cours de Vacances suffragiste

(Macolin, 11-16 juillet 1927)

Les impressions d'une novice, pourrait-on mettre en sous-titre à cet article. En effet, celle qui écrit ces lignes se rendit à ce Cours, ignorant tout du mouvement suffragiste, sans parti-pris, avec l'intention d'étudier, les yeux grands ouverts, et en petite philosophe, l'activité des femmes d'avant-garde. D'autres, venues également en néophytes, mais avec leur petit bagage de préventions, poussées plutôt par la curiosité, firent, quelques jours après, leurs aveux, en s'écriant d'un élan sincère: « Je suis arrivée ici un peu méfiante et je repars convaincue, éclairée; je suis venue avec la crainte de m'ennuyer, et je me suis bien amusée! »

Ces quelques mots laissent entrevoir ce que le Cours de Macolin a été: une révélation pour les unes, un stimulant pour les autres; pour toutes une trêve agréable pendant laquelle une instruction intéressante et pratique se joignit à la cordialité et à l'amusement.

Macolin — deux hôtels et quatre chalets perchés sur la colline qui domine Bienne, entourés de bois de sapins, loin des bruits de la ville — était bien choisi pour que les candidates au suffrage, entièrement maîtresses de ce petit coin de terre, puissent s'adonner avec joie à leur travail. Un temps orageux accueillit l'état-major, qui débarqua le dimanche 10 juillet; le distributeur de la pluie et du beau temps ne paraissait pas être propice aux suffragistes. Le lendemain, les premières arrivées, fussent-elles novices comme moi,

N. D. L. R. — La liste suivante des principales questions traitées au Congrès en montrera l'importance et la richesse:

Le rôle de l'infirmière dans l'œuvre de la Croix-Rouge¹ — La coopération entre les Sociétés de la Croix-Rouge et les organisations professionnelles d'infirmières. — De l'opportunité d'une « standardisation » des techniques des soins aux malades. — Application du système Taylor dans les services d'infirmières de la clinique infantile de l'Université de Vienne. — La « standardisation » au point de vue de l'hygiène sociale. — Méthode de contrôle et de tenue de dossiers dans les écoles d'infirmières et les organisations d'hygiène sociale. — Derniers progrès réalisés dans la profession des infirmières travaillant à domicile. — Principes fondamentaux de la profession d'infirmière et application de ces principes dans les pays au premier stage du « nursing ». — Moyens de développer la capacité professionnelle et la personnalité des infirmières diplômées travaillant dans les hôpitaux et les organisations d'hygiène sociale. — La profession d'infirmière et ses rapports avec l'hygiène mentale. — L'infirmière doit-elle prendre part au travail scientifique de la profession médicale? — Sélection des élèves pour les écoles d'infirmières. — Etc., etc. Un grand défilé, pays par pays, d'infirmières en uniforme a été très vivement apprécié du public, lors de la séance de clôture; 70 types d'uniformes de quatre continents étaient représentés. En effet, comme l'écrit la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, la question du vêtement pour les infirmières est loin d'être indifférente. Il faut que l'infirmière ait un vêtement seyant et pratique: seyant afin que sa vue soit plaisante aux yeux du malade, pratique pour que l'infirmière ne soit gênée dans aucun de ses mouvements, et que le blanchissage de son uniforme soit aisé.»

N.B. — Les clichés de costumes d'infirmières figurant à la page suivante nous ont été aimablement prêtés par la *Revue internationale de la Croix-Rouge*.

Bureaux féminins internationaux à Genève

Nous rappelons à toutes nos lectrices habitant Genève ou de passage actuellement dans cette ville, le Bureau temporaire qu'a ouvert, à l'occasion de l'Assemblée de la S. d. N., l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, au local du Foyer féminin, cours de Rive, 11, donc à trois minutes de la Salle de la Réformation où siège l'Assemblée. Ce Bureau est ouvert toutes les après-midis de 14 à 16 heures, et est à la disposition de toutes celles qui voudront en profiter, pour y prendre une tasse de thé, y consulter des publications d'intérêt féministe ou concernant la S. d. N., ou encore

¹ Cette question-là a été exposée par M. Gust. Ador, président du Comité International de la Croix-Rouge.

étaient engagées à faire les honneurs de la station: fanion en tête, on se précipitait à la gare du funiculaire pour recevoir les participantes de tout âge qui affluaient de toute la Suisse. Le fanion de la section vaudoise, triomphalement porté et savamment agité par M^{lle} Zwahlen, eut là sa première journée de gloire.

L'entente entre les nouvelles venues et les suffragistes de vieille roche fut promptement réalisée. Tandis que les anciennes se retrouvaient avec joie, les nouvelles étaient immédiatement entraînées dans le cercle de leurs aînées, subjuguées par le charme de leurs conversations et par l'amabilité spéciale déployée à leur égard, et qui acheva bien vite leur conquête. L'accord fut parfait entre les 44 participantes, et l'humour se manifesta dès le premier repas. Tout était prévu, — jusqu'aux cartes d'identité étalées sur nos poitrines, pour que chacune puisse se reconnaître et que nulle gêne n'entrave nos relations.

Parlons tout d'abord des intéressantes conférences figurant au programme. Le choix des sujets était habile, abordant en six séances les principaux domaines où la femme moderne doit s'orienter, pour puiser les connaissances et la force morale nécessaires à sa tâche sociale. *Les méthodes de propagande suffragiste à l'étranger* tel était le titre de la conférence de M^{lle} Strub. Les différentes phases qui amènent les femmes américaines et anglaises à la victoire se déroulèrent devant nous dans cet exposé serré: les systèmes employés, les difficultés rencontrées... L'exemple s'imprime dans le subconscient, pour être suivi le jour où l'initiative féministe suisse devra être mis en branle pour une épreuve décisive.